



L'association des Archers de la Tour est un club de loisir, dont l'activité est centrée sur la pratique du tir à l'arc. La notion de loisir implique que le club n'est pas engagé dans la pratique de compétitions. Le corollaire est qu'une licence n'est pas nécessaire, ce qui réduit grandement le coût de la cotisation. Cela n'interdit pas aux membres désirant faire des concours de prendre une licence auprès d'une des fédérations de tir à l'arc..

Le club prête le matériel, afin de supprimer l'investissement lié à la pratique de notre activité.

Nous sommes basés dans le boulodrome du Cheylas, fermé et chauffé. Cela nous permet de pratiquer notre activité, quelles que soient les conditions météo. Le pas de tir est de plus accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les règles de sécurité sont prises en compte dès la première séance et suivies au quotidien.

Le club est organisé autour de 2 catégories de pratiquants : les enfants et les adultes.

Les cours enfants ont lieu les mercredis matin ou après-midi, pendant le premier et dernier trimestre scolaire. Le second trimestre est libéré, pour que les enfants puissent s'adonner aux joies de la glisse.

Ils sont répartis en 3 groupes, d'une dizaine d'enfants, suivant l'âge et le niveau de pratique.

Les cours sont dirigés par un moniteur diplômé et se répartissent entre :

- l'apprentissage et le perfectionnement de la gestuelle;
- la recherche de précision du tir, sous forme de différents jeux d'adresse.

Les adultes se retrouvent les lundis et jeudis soirs, toute l'année (voire certains samedis matins), dans un esprit d'entraide, et de convivialité, pour perfectionner leur technique de tir.



Vous souhaitez participer à l'événement ou prendre contact avec nous pour découvrir le tir à l'arc.  
N'hésitez pas à nous contacter au 04 78 00 00 00 ou sur notre site [www.archersdelatour.fr](http://www.archersdelatour.fr)





Centre de Formation ORTIS